

VILLAGES DE JOIE

Décembre 2023/n° 267

DOSSIER **OUVRIR UN VILLAGE D'ENFANTS : QUELLE AVENTURE !**



L'ÉDITO DE MARCO

« J'aime dessiner, créer des choses avec du papier et jouer aux jeux de construction »

GRÂCE À VOUS

Un abri antibombardements pour le village d'Idjevan

PARCOURS

Promesse tenue pour Jérémy



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**

www.sosve.org

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.



« Je m'appelle Marco et j'ai 10 ans. J'ai une sœur jumelle et une petite sœur de 9 ans. Nous vivons tous les trois au village d'enfants SOS depuis six ans. Beaucoup de choses me plaisent ici : les sorties, le droit de s'exprimer pour dire nos problèmes et nos soucis, on est à l'écoute des gens. À la rentrée, je suis arrivé dans une classe de CM1-CM2, dans une nouvelle école. Celle où j'étais avant était trop ancienne. Elle ne pouvait plus nous accueillir et a dû fermer. La nouvelle est plus grande. J'y ai retrouvé quelques copains, et surtout je m'en suis fait des nouveaux. Le mercredi après-midi, je vais au centre de loisirs, qui propose des ateliers et des jeux de société. Le programme est différent chaque mercredi, à chaque fois, c'est une surprise !

J'aime dessiner, créer des choses avec du papier et jouer aux jeux de construction.

Ce que j'aime aussi, c'est qu'il y a plein de bons moments au village SOS. Je me souviens de la fête de départ pour l'ancienne directrice du village SOS, je m'y suis beaucoup amusé. Et aussi des fêtes d'anniversaire. Et je me souviens d'une dame de ménage qui était très gentille et que j'aimais bien. En ce moment, on prépare Noël. On sera tous ensemble*, on s'échangera des cadeaux et il y aura peut-être le Père Noël. Ensuite, je le fêterai avec mes sœurs et ma mère SOS. Je suis impatient ! »

*Tout le village SOS : les enfants, les mères et les pères SOS et toute l'équipe pluridisciplinaire.

ACTUS



MARLY : 60 ANS D'EXISTENCE ET AUTANT D'INNOVATION

Le 23 septembre dernier, le village d'enfants SOS de Marly, dans le Nord, fêtait ses 60 ans, lors d'une journée de fête placée sous le signe du « prendre soin de soi, des autres et de son environnement ». Comme l'ont rappelé Soazig (14 ans) et Tony (10 ans), maîtres de cérémonie très impliqués dans la préparation et le déroulement de cet anniversaire, « la santé mentale positive des enfants accueillis est une thématique chère à ce village qui ne cesse d'innover en la matière ». L'équipe est en effet particulièrement sensibilisée au psychotrauma et a mis en place de nombreux projets à visées thérapeutiques : médiation équine, réflexologie-relaxation, art-thérapie, street art... Durant cette journée, les invités ont pu découvrir, grâce à des vidéos, mais aussi des stands sur place, ces diverses pratiques. Les

poneys de la médiation équine ont attiré beaucoup de monde, de même que les peintures et les dessins magnifiques nés des séances d'art-thérapie. L'ambiance était tout à la fois instructive, inspirante et festive pour les nombreux participants autour du fondateur Gilbert Cotteau : le maire de la commune, des représentants du siège, les équipes de Marly et d'autres villages, les enfants accueillis, actuels mais aussi passés. À l'instar de Jérémy Douez (voir rubrique « Parcours » p. 10), venu avec sa femme et ses enfants. La plus belle des illustrations de l'importance d'un village SOS dans la vie d'un enfant. ■

UN SOUTIEN SANS FAILLE INDISPENSABLE AUX POPULATIONS DU SAHEL

Les événements politiques survenus au Burkina Faso et au Niger ont conduit le gouvernement français à brandir la menace d'une suspension de l'aide publique française au développement (APD) à destination de ces pays. Cette position préoccupe gravement les ONG humanitaires qui, par la voie de Coordination Sud, dont fait partie SOS Villages d'Enfants, ont saisi le président de la République pour rouvrir le dialogue en vue de sanctuariser cette aide, qu'elle soit humanitaire ou de développement. Et de rappeler que les organisations humanitaires locales ou françaises « travaillent dans l'intérêt des populations vulnérables, indépendamment des relations diplomatiques d'État à État ». « Un arrêt total de l'APD [...] pénaliserait en premier lieu les personnes ayant besoin d'assistance (soit 17,8 millions de personnes au Burkina Faso, au Mali et au Niger). Les populations

de ces pays comptent parmi les plus affectées par le changement climatique et par de violents conflits dont elles ne sont pas responsables. Ce sont 2,5 millions de personnes déplacées internes (dont 2,1 au Burkina Faso), près de 7,5 millions en insécurité alimentaire, une agriculture sinistrée par les sécheresses et les inondations, des systèmes de santé affaiblis... » Et si les enfants, partout dans le monde, sont les premières victimes de ces crises, c'est particulièrement vrai au Sahel où 60 % de la population a moins de 18 ans. Selon l'Unicef, dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger), près de 7 enfants sur 10 risquent de souffrir d'une forme grave de malnutrition, 8 300 écoles ont fermé du fait des crises sécuritaire et climatique, et 6 millions d'enfants, en particulier des filles ont besoin de protection face à la violence et aux différentes formes d'exploitation. Plus globalement, l'Unicef estime que 10 millions d'enfants auraient besoin de toute urgence d'une aide humanitaire, soit deux fois plus qu'en 2020 !

Dans ce contexte, et malgré la position diplomatique française, SOS Villages d'Enfants poursuit sans faiblir ses actions au Sahel, qu'il s'agisse de l'accompagnement des enfants dans les villages SOS du Burkina Faso, du Mali ou du Niger. De même qu'elle poursuit le développement de ses programmes de renforcement des familles (PRF), destinés à favoriser le respect des droits de l'enfant, le développement de la bienveillance, de l'éducation et des conditions de vie des communautés locales. Elles en ont, plus que jamais, besoin. ■

DES VIKINGS AU VESOS TROPHY !

Petit clin d'œil à l'été passé en partageant avec nos lecteurs l'enthousiasme et la bonne humeur du VESOS Trophy, qui s'est déroulé en juillet dernier sur la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine dans les Yvelines. Temps fort de l'association depuis 15 ans, cette compétition sportive et ludique, qui rassemble des équipes des villages SOS et du siège et une multitude d'enfants et de jeunes accueillis, s'inscrit dans la continuité du PEPS (programme d'épanouissement par le sport), cher à SOS Villages d'Enfants. L'entraide, le partage et le respect ont été les maîtres mots de cette journée de jeux – tir à l'arc, jeux d'eau, parcours du combattant – autour du thème « L'Armada des Vikings ». Paella et remise des prix ont clôturé cette belle journée, avant la soirée DJ où petits et grands ont pu montrer leurs talents de danseurs. ■



© DR

SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.

Des exemples porteurs de promesses pour l'avenir.

TUNISIE

Le village d'enfants SOS de Gammarth a organisé un voyage solidaire dans une région pauvre de la Tunisie.

Nizar, Salma et Dina se sont particulièrement investies dans l'installation d'une bibliothèque dans une école primaire. Elles ont ensuite apporté des cadeaux, des vêtements et des gâteaux aux résidents d'une maison de retraite proche de l'école. Chacune s'est dite fière d'avoir pu aider des personnes dans le besoin. **Ahmed, Issam, Rayen, Mohamed et Yaakoub**, ayant quant à eux atteint l'âge de l'autonomie, ont eu le plaisir

d'emménager dans une nouvelle maison, dont ils ont choisi la décoration, et dans laquelle ils vont cheminer vers l'indépendance.

CÔTE D'IVOIRE

Dan, enfant du village d'enfants SOS d'Abobo Gare, a été récompensé pour ses bons résultats scolaires par la ministre des Affaires étrangères – également maire de la commune – lors de la « Journée de l'excellence ». Il a en effet été sacré meilleur élève de son niveau, ce qui a empli de fierté sa mère, présente à la cérémonie. Il a reçu un beau sac, des fournitures scolaires et divers autres cadeaux qui ont fait sa joie.

FRANCE

La Festi'Ouest – cousinade entre quatre villages d'enfants SOS de l'Ouest – s'est déroulée les 29 et 30 août derniers.

Le premier jour, enfants et adultes ont festoyé autour d'un pique-nique champêtre, suivi d'une soirée dansante sous une belle lune. Le lendemain, des activités leur étaient proposées dans le Parc de l'Estuaire, le long du littoral au sud de Royan. **Dylan, Lina, Axel et Zoé** se sont montrés très téméraires en grimant en haut de la tour de guet, à 55 mètres au-dessus de l'océan, et heureux de décrire à ceux restés en bas la beauté du panorama.



OUVRIR UN VILLAGE D'ENFANTS : QUELLE AVENTURE !

Ces dernières années, SOS Villages d'Enfants a ouvert de nombreux villages d'enfants afin de répondre aux besoins des fratries. Un développement qui se poursuivra prochainement dans le Morbihan, le Doubs et les Vosges. Si la pertinence d'un accueil familial en fratrie fait à présent consensus dans le débat public et dans l'opinion, grâce à notre action au quotidien et au plaidoyer porté avec vigueur auprès des pouvoirs publics, la création d'un village, son intégration sur la commune, ou encore le recrutement des équipes, constituent à chaque fois une prouesse technique et une grande aventure humaine.

« **J**e vois encore les enfants coller sur les fenêtres de leur chambre d'immenses feuilles de papier sur lesquelles ils avaient dessiné

leur profil et écrit quelques mots qui leur tenaient à cœur : *papa, maman, amour...* », se souvient Anne Fustinoni, 60 ans, éducatrice familiale au village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha. En ce mois d'août 2017, cette mère SOS venait d'accueillir une fratrie de quatre bouts de chou, deux garçons de 8 et 10 ans et deux filles de 11 et 12 ans, dans la toute première maison de ce nouveau village d'enfants de Charente-Maritime. L'équipement était flambant neuf, mais il manquait encore des fauteuils et les rideaux aux fenêtres. Les grandes feuilles octroyaient donc un peu d'intimité. Au fil des jours, d'autres mots et d'autres dessins se sont ajoutés sur ces stores de fortunes écrivant l'histoire de leur arrivée. « *C'était leur manière de s'approprier les lieux, confirme l'éducatrice familiale. D'ailleurs, peu de temps après, lorsque les rideaux sont arrivés, ces dessins ne sont pas partis tout de suite à la poubelle : ils avaient du sens pour eux.* » Anne Fustinoni se souvient aussi du jour où les deux canapés du salon, l'un vert moutarde, l'autre gris clair, ont été livrés. « *Je ne m'y attendais pas, mais ce fut... la fête ! Jusqu'alors, nous passions nos soirées autour de la table du salon. Nos chaises n'avaient rien d'inconfortable, mais ces canapés, c'était du cocooning, du relâchement, du laisser-aller du corps et des émotions.* »

Anne Fustinoni a rejoint l'association en décembre 1999 et sa première expérience professionnelle était déjà dans un tout nouveau village, à l'époque celui de Châteaudun. « *Ouvrir un village, c'est magique ! La plupart des salariés viennent d'horizons différents et n'ont pas encore d'expérience au sein de l'association. Nous avons donc un point commun avec les enfants : pour nous comme pour eux, tout est nouveau. Alors, peu importe que des rideaux manquent ou que la maison voisine soit occupée par des ouvriers qui la terminent. Au contraire même, c'est une chance de vivre quelque chose de pas banal. Il faut s'en servir pour s'en faire des souvenirs*

et des anecdotes communs. C'est une aventure humaine très forte. »

RÉPONDRE À L'APPEL

Cette aventure que constitue l'ouverture d'un nouveau village, SOS Villages d'Enfants la multiplie ces dernières années. Cet été, les villages de Commentry (Allier) et de Fontcouverte (Charente-Maritime) ont accueilli leurs premières fratries. La commune de Cusset (Allier) attend le sien pour début 2024 au plus tard, à L'Isle-sur-le-Doubs, la première pierre est prévue pour le deuxième trimestre 2024 et celui de Sarzeau (Morbihan) sortira de terre d'ici le troisième trimestre 2025. « *Nous avons aussi acté l'ouverture d'un village à Plumelin (Morbihan), sans doute courant 2026, à Besançon (Doubs) début 2026 et, plus tard, deux autres dans les Vosges* », complète Camille Bussière de Nercy, responsable du suivi de ce développement.

Indéniablement, le modèle d'accueil familial proposé par SOS Villages d'Enfants est de plus en plus recherché. Il faut dire que si le principe de non-séparation des fratries remonte à 1996, la loi Taquet de 2022 l'a renforcé. Elle a incité les départements à enrichir leur offre d'accueils dédiés aux frères et sœurs. La demande croissante des départements rencontre l'expertise de l'association. En pratique, la création de nouvelles structures passe par la volonté d'un département de permettre une nouvelle modalité d'accueil des fratries. Le conseil départemental lance alors un appel à projets auquel l'association choisit de répondre ou non. « *C'est là le choix de notre comité de pilotage, qui regroupe la plupart de nos directions, notamment la direction générale, la direction des activités, la direction de l'immobilier et la direction des finances, explique Camille Bussière de Nercy. Ce comité étudie la localisation, les conditions et les délais d'ouverture, la présence d'équipements sportifs et culturels sur la commune d'implantation, de transports publics, ainsi que le cahier des charges, qui ne doit évidemment pas aller à l'encontre de nos fondamentaux et sera validé par nos administrateurs.* »

La mission de SOS Villages d'Enfants est de

permettre à chacun des enfants accueillis de grandir avec ses frères et sœurs, auprès de professionnels engagés dans la durée, dans le respect de ses droits, pour trouver la sécurité affective et les repères éducatifs dont il a besoin, jusqu'à son inclusion pleine et entière dans la société.

Lorsque l'association remporte un appel à projets, les nombreuses étapes de création d'un village commencent. Généralement, la première consiste à identifier la commune qui va accueillir le village, même s'il y a des exceptions (voir p. 7 celle de Sarzeau). Ensuite, 15 mois d'études et de conception des plans, des bâtiments, des infrastructures extérieures sont nécessaires. La phase de construction proprement dite prend, quant à elle, plus ou moins 18 mois. *« Faire sortir un village de terre, c'est, à la fois, initier des travaux de construction lourds, mais aussi s'assurer que le réseau internet fonctionnera, trouver un nom à la rue d'accès, avoir une adresse postale référencée, ouvrir des comptes bancaires, commander des meubles pour les maisons, les bureaux et les espaces communs, faire installer des cuisines, s'assurer que les portes ferment bien... »*, détaille Camille Bussière de Nercy.

BÂTIR DES MURS, TISSER DES LIENS

Mais construire des murs et des toits ne suffit pas. Pour qu'une implantation de village d'enfants se passe bien, il faut aussi bâtir des liens avec la commune qui accueille le village. *« L'arrivée d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) sur une commune peut générer des craintes, car les a priori sur ces enfants existent. Nous devons en tenir compte*, confirme Vincent Douillez, futur directeur du village morbihannais et actuel chef de service éducatif à Calais. *Nous devons arriver comme nouveaux habitants de la commune et non comme un groupe désolidarisé de la vie locale. Mais cela ne se décrète pas. C'est quelque chose qu'il faut dire, répéter, puis démontrer en participant à des manifestations locales ou en en organisant nous-mêmes. »*

Cette adoption mutuelle débute souvent dès la pose de la première pierre, une occasion de se présenter à la population et à la

presse pour expliquer ce qui fait la spécificité de la prise en charge par SOS Villages d'Enfants. Et une fois les portes ouvertes, tous les salariés d'un village sont aussi invités à échanger avec les écoles, les associations sportives et culturelles, les pédopsychiatres, les centres médico-psychologiques, les commerçants, les voisins...

Le village d'enfants de Fontcouverte, en Charente-Maritime, a ouvert ses portes le 26 août dernier avec une première fratrie de trois enfants âgés de 4 à 8 ans. Le village est situé en périphérie d'un bois, les 11 maisons jouxtent l'école maternelle. Le gymnase de la commune, ainsi que les cours de tennis et le terrain de football sont aussi très proches. Stéphane Aranda, son directeur, insiste sur le rôle des cadres pour réussir cette greffe. *« Le directeur ou la directrice doivent incarner la fonction dans l'exemplarité, il doivent être animés par l'humanisme et la bienveillance. Les équipes doivent le ressentir, mais aussi les partenaires extérieurs. En dehors de leur temps de travail, les membres de l'équipe du village ont d'ailleurs participé à un forum d'associations qui leur a permis de se présenter eux-mêmes et notre manière unique d'accueillir les enfants. »*

Ouvrir un nouveau village, c'est également pour la direction et l'équipe nouer des liens de confiance avec l'aide sociale du département et les travailleurs sociaux du territoire. C'est aussi un maillage essentiel avec la commune d'accueil, afin que l'arrivée du village soit synonyme d'une magnifique opportunité.

Vincent Douillez souligne que l'ouverture d'un village d'enfants est ainsi synonyme de classes d'école qui se remplissent, de nouveaux adhérents aux clubs de sport ou encore de salariés qui vont faire vivre les commerces locaux, utiliser les services publics... *« Bien sûr, on construit un village d'enfants d'abord pour répondre à des besoins sociaux et non pour dynamiser économiquement un territoire, mais cette dimension participe aussi à notre intégration. »*

Le recrutement des équipes est une autre façon de se faire connaître. Les offres d'emploi sont diffusées sur le site de l'association, mais aussi à l'échelle locale via les agences (...)



TERRAIN D'ENTENTE

Le futur village du Morbihan n'aurait jamais vu le jour à Sarzeau sans Marie-Hélène, donatrice, qui a offert un terrain à l'association.

« **J**e viens vous offrir un terrain à Sarzeau, dans le Morbihan, pour qu'un jour y naisse un village. » Voilà ce qu'un jour de décembre 2016, Marie-Hélène annonça à SOS Villages d'Enfants. Un village d'enfants sur son lieu de vie ? Ce fut longtemps un rêve pour cette donatrice, mais un rêve qui deviendra réalité au troisième trimestre 2025. Son terrain comptera alors 7 maisons qui accueilleront 35 enfants.

« C'est en relevant le courrier de mon père décédé en 2009 que j'ai découvert SOS Villages d'Enfants », se souvient Marie-Hélène. Touchée par le soutien apporté aux fratries, elle est aussitôt devenue donatrice... sans imaginer qu'elle serait un jour à l'origine de la création d'un village d'enfants SOS. Au décès de sa mère, en 2016, elle hérite d'un terrain de 8 000 m² qu'elle décide d'abord de léguer à l'association. Elle se dit que, peut-être, celle-ci pourra un jour y ériger un village d'enfants.

« C'est mon géomètre qui m'a incitée à voir si ce village que j'imaginai ne pouvait pas être bâti de mon vivant. » Marie-Hélène prend contact avec le maire de Sarzeau et avec l'association. À cette époque, elle ignore que ce sont les conseils départementaux qui financent ce type de projet. Qu'importe. C'est bien elle qui a donné l'impulsion initiale, elle qui a aidé à nourrir les réflexions

du conseil départemental du Morbihan qui, quelques années plus tard, a lancé un appel à projets.

« Sarzeau est une commune touristique, peu urbaine, à 30 minutes de grands pôles administratifs et de services. Ce n'est pas un lieu d'implantation auquel nous aurions spontanément pensé sans le don de Marie-Hélène, confirme Vincent Douillez, le futur directeur du village. Marie-Hélène est quelqu'un de très engagé pour notre cause. C'est aussi son projet à elle et je sais qu'elle aura les yeux qui brilleront lorsque la première pierre sera posée et quand les premiers enfants seront accueillis. »

L'initiatrice de cette création avoue avoir « beaucoup stressé » ces dernières années. « Ce fut très long, il y a eu beaucoup d'étapes et d'attente qui m'ont mise à l'épreuve même si, personnellement, je n'ai pas fait grand-chose, j'ai été très bien accompagnée par les équipes de l'association, dit-elle modestement. Mais oui, c'est une fierté et une joie de savoir que mon don permettra bientôt de sauver quelques enfants. »

En hommage à cet acte d'une grande générosité, l'allée d'accès au village portera le nom des parents de la donatrice.

(...) de Pôle emploi, les annonces dans la presse, des réunions collectives, des participations aux forums de l'emploi, des échanges avec les écoles de formation d'éducateurs spécialisés...

Le futur directeur de Sarzeau souhaite que les candidats aient une idée des enjeux de la protection de l'enfance, qu'ils aient pris connaissance du projet associatif, mais aussi, pour les postes d'éducateur ou d'éducatrice et d'aide familiale, qu'ils aient conscience de l'engagement particulier qui est demandé. « *Leurs embauches se font d'ailleurs plusieurs mois avant l'ouverture des portes pour qu'ils aient le temps d'aller en immersion dans d'autres villages. Ils s'assurent ainsi que ce métier centré sur l'épanouissement d'enfants*



Chez nous, c'est l'enfant qui est au centre de tout. Intégrer un nouveau village d'enfants, c'est attacher sa propre histoire à l'ouverture d'un village. C'est exigeant et exaltant !

au parcours traumatique est fait pour eux. » Un point de vue que partage Stéphane Aranda. « *Chez nous, c'est l'enfant qui est au centre de tout. Intégrer un nouveau village d'enfants, c'est lier sa propre histoire à l'ouverture d'un village. C'est exigeant et exaltant !* »

ACCUEILLIR CHAQUE ENFANT PERSONNELLEMENT

Mais plus encore que le recrutement, l'encadrement ou les événements conviviaux initiés, les meilleurs ambassadeurs d'une bonne intégration sont toujours les enfants eux-mêmes. Eux qui iront à l'école, feront du sport, auront des copains, passeront du temps en ville, en forêt ou à la plage, inviteront leurs amis pour leur anniversaire... L'accueil personnalisé de chacun d'entre eux est donc une absolue priorité. C'est l'une des raisons pour lesquelles les maisons n'ouvrent pas toutes en même temps, mais à raison de deux tous les deux mois environ. Une arrivée massive d'enfants répondrait aux besoins urgents de placements, mais au détriment

de la qualité de la prise en charge. Les mères et pères SOS prennent possession des lieux une trentaine de jours avant d'accueillir les enfants. Un temps pendant lequel ils aménagent et décoorent en partie la maison.

« *Les enfants doivent arriver chez quelqu'un, dans un lieu de vie, et non pas dans une structure froide et désincarnée* », illustre Vincent Douillez. C'est aussi un temps qui permet aux éducateurs familiaux de commencer à nouer des relations avec les enfants qui, quelques semaines plus tard, viendront vivre avec eux. « *Lorsque je suis allée rencontrer ma fratrie, les enfants vivaient alors en foyer, raconte Anne Fustinoni. J'ai demandé à chacun de me confier un objet qui lui était cher : un jouet, une peluche, un foulard... Lorsqu'ils ont découvert leur nouveau lieu de vie, cet objet les attendait sur le lit ou, plus exactement, sur leur lit, dans leur chambre. C'était une manière de leur dire "tu es chez toi".* »

Avant de venir vivre à Beauvais-sur-Matha, les frères et sœurs avaient aussi eu l'occasion de partager un repas dans la maison aux finitions encore inachevées. Pour pallier l'absence de certains meubles et de décoration, l'éducatrice familiale avait orné la table à manger de nombreux tournesols. « *C'était très joyeux, très lumineux et les enfants m'ont souvent reparlé de cette table qui leur avait fait fort et belle impression.* » Enfin, Anne Fustinoni avait offert à chacun un petit album photo dans lequel se trouvaient des clichés du village, de la maison, des membres de l'équipe, de leur future école, de la ville et d'un... arbre. « *Celui-ci se trouvait à proximité du village, raconte la mère SOS. Lors de notre toute première balade, le jour de leur arrivée, le jeu que je leur avais proposé était qu'ils reconnaissent cet arbre parmi tous ceux que nous croisons. Ce sont là de toutes petites choses, mais qui leur sont très utiles pour les aider à adopter leur nouvel environnement, leur nouvelle vie parmi nous.* »

L'association cite souvent le dicton africain qui dit si justement qu'« il faut tout un village pour élever un enfant ». Directeur, éducateurs, informaticiens, comptables, juristes, architectes et donateurs... il faut aussi toute une association pour faire naître un village. ■

L'édito d'Isabelle Moret

Directrice générale



© Philippe Benard/SOS Villages d'Enfants

C'est avec un soin particulier que les équipes de SOS Villages d'Enfants préparent Noël. Ce rendez-vous familial révèle la force de notre modèle d'accueil

des fratries, un modèle unique dans le monde de la protection de l'enfance, qui permet aux enfants de bénéficier de la sécurité d'un lien d'attachement stable. Cette année encore, c'est grâce à vous que des frères et sœurs vont passer Noël ensemble, dans une maison qui est la leur. Grâce à vous également que nous avons ouvert cet été deux villages SOS afin d'accueillir des enfants qui en avaient besoin : à Fontcouverte en Charente-Maritime et à Commentry dans l'Allier.

Ces préparatifs de Noël ne doivent pas nous faire oublier que, dans certains pays du monde, des enfants ne sont pas à l'abri des conséquences de la guerre, comme en Arménie, ou de catastrophes naturelles, comme au Maroc. Notre action à l'international s'adapte à chaque contexte, avec pour seul objectif la prise en charge et la protection des enfants. Là encore, grâce à votre appui, nous avons pu soutenir dans l'urgence des enfants et leur famille pour éviter des situations extrêmes et tenter d'assurer leur sécurité.

Et parce que notre vocation d'aider les enfants sans protection parentale guide nos actions vers ceux qui en ont le plus besoin, nous avons mis en œuvre un nouveau projet à Neuville-Saint-Rémy, dans le département du Nord, afin d'accueillir les tout-petits de 0 à 3 ans. Parce que les 1 000 premiers jours d'un enfant constituent la période décisive de son développement, nous mettons en place un accompagnement adapté à leurs besoins afin de les aider à bien grandir. C'est entourés d'une équipe SOS Villages d'Enfants attentionnée et sécurisante que ces tout-petits passeront Noël.

Je vous laisse découvrir dans ce numéro de *Villages de Joie* d'autres histoires uniques. Et en cette fin d'année, je vous souhaite de passer de très belles fêtes.

UN ABRI ANTIBOMBARDEMENTS POUR LE VILLAGE D'IDJEVAN

En Arménie, maltraitements et délaissements ne sont pas les seuls périls qui menacent les enfants. SOS Villages d'Enfants France vient d'y financer un abri antibombardements.

Lorsqu'on évoque SOS Villages d'Enfants, les images qui viennent en tête sont celles de frères et sœurs jouant dans une maison familiale sous le regard attentif de leurs éducatrices. Mais loin de nos frontières, cet accueil s'inscrit parfois dans un contexte bien plus sombre. SOS Villages d'Enfants France a ainsi financé la construction d'un abri antibombardements pour le village d'Idjevan, en Arménie.

Depuis des décennies, le pays est en conflit avec l'Azerbaïdjan à propos de l'enclave séparatiste du Haut-Karabakh, majoritairement peuplée d'Arméniens. Les forces azerbaïdjanaises y ont remporté une victoire éclair fin septembre 2023, après avoir bloqué pendant neuf mois la seule route reliant le Haut-Karabakh et l'Arménie, privant ainsi la population de ressources essentielles telles que nourriture et médicaments. Gevorg Tadevosyan, le directeur du village, estime que la menace d'un bombardement demeure, « *compte tenu de l'accumulation des forces militaires de part et d'autre. La ville d'Idjevan n'est qu'à 20 kilomètres de la zone de conflit et la probabilité d'opérations militaires reste élevée* ».

Officiellement ouvert le 1^{er} juillet 2010, le village d'enfants d'Idjevan a accueilli sa première fratrie en septembre 2009. Il accompagne aujourd'hui 53 enfants dans 14 logements répartis sur cinq bâtiments. Deux appartements sont dédiés à l'accueil d'urgence. L'équipe gère aussi une garderie et un programme de renforcement des compétences familiales.

SOS Villages d'Enfants France assure 70 % des coûts de fonctionnement des deux villages d'enfants que compte l'Arménie. L'édification de l'abri, décidée en 2020 après 44 jours de guerre, a nécessité un an. « *Ce bâtiment souterrain d'une superficie de 157 m² permet à 90 personnes d'y trouver refuge, pré-*



© DR



© DR

cise Gevorg Tadevosyan. Une capacité suffisante pour abriter tous les enfants et les membres de l'équipe. Il compte un étage, des espaces de vie et de repos, deux halls, deux salles de bains, une pièce pour le réservoir d'eau et une fosse souterraine qui abrite un générateur électrique. Il est équipé de lits pliants. De la nourriture et de l'eau y sont stockées et régulièrement renouvelées afin de permettre d'y rester confiné jusqu'à deux mois.»

Comme tous les habitants vivant dans les zones frontalières, les enfants craignent que la guerre reprenne. « *Mais les psychologues travaillent avec eux pour les aider à surmonter leurs angoisses et, même s'il rappelle la menace, l'abri les aide surtout à se sentir plus en sécurité* », conclut le directeur. ■

PROMESSE TENUE !



Confié dès sa naissance, le parcours de Jérémy Douez force l'admiration. Réussite professionnelle, sociale, familiale... il incarne tout ce pour quoi existe SOS Villages d'Enfants : permettre aux enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance de révéler toutes leurs potentialités.

Ce 30 mars 2022, la vie de Jérémy Douez a basculé du rêve au cauchemar. « *L'ascenseur émotionnel a été intense* », se souvient cet ancien enfant accueilli au village SOS de Marly (Nord), aujourd'hui âgé de 35 ans. Camille, sa compagne, avait donné naissance à Raphaël, leur second fils, dix jours plus tôt. Mais la famille n'a pas eu le temps de savourer longtemps cette arrivée et les moments de tendresse qui auraient dû l'accompagner. Les médecins venaient de découvrir chez la jeune maman une tumeur au cerveau dont il fallait l'opérer d'urgence.

« *Son pronostic vital était engagé et, si elle s'en sortait, c'était avec un risque d'invalidité de 80 %* », raconte Jérémy. Le papa a alors dû assurer le quotidien de Raphaël, celui d'Eliott, son grand frère né en août 2018, être présent pour Camille et faire face à ses propres émotions. « *J'ai heureusement pu compter sur le soutien des parents de Camille, qui sont nos voisins* », explique-t-il. Jérémy s'est aussi beaucoup confié à Olivier Dricot, directeur de la Maison Claire Morandat¹, qu'il a connu quand il était chef de service du village de Marly. « *C'est quelqu'un dont je suis très proche, ajoute-t-il. Je suis d'une nature pudique et c'est la seule personne devant laquelle je me suis autorisé à pleurer.* »

RECEVOIR UN BISOU LE SOIR

Une épreuve de plus pour Jérémy que la vie n'a pas épargné. Les difficultés de ses parents, qu'il décrit comme trop immatures et avec des problèmes d'alcool, l'ont conduit à être confié, dès l'âge d'un an, à un foyer du nord de la France, avec sa sœur aînée, mais séparé de son petit frère. Le quatrième de la fratrie n'était, alors, pas encore né. Les enfants y resteront trois ans avant de retourner brièvement avec leurs parents. La violence au sein de la famille et une désocialisation importante (ils ont vécu pendant trois mois dans une voiture) ont mené Jérémy et ses frères et sœurs à de nouveaux placements dans différents foyers.

Ce n'est qu'au printemps 1994 que la fratrie se reconstitue en posant sa valise au village d'enfants de Marly. Ils découvrent, d'abord avec Clothilde, puis avec Pierrette, leurs mères SOS, une vie de famille que Jérémy qualifie de « normale ». Avoir des copains, faire des boums, aider à mettre la table, recevoir un bisou le soir... « *Des petites choses qui m'ont remis debout* », nous expliquait-il déjà en mars 2017 dans *Villages de Joie*.

Aujourd'hui encore, il insiste sur le rôle d'ancrage qu'ont joué les équipes du village d'enfants dans sa reconstruction, puis dans l'accompagnement vers sa vie d'adulte. Titulaire de deux BTS, un d'assistant de direc-

tion en milieu hôtelier et un autre en commerce, Jérémy est désormais délégué pharmaceutique. « *Je vends principalement des crèmes dermato-cosmétiques. C'est un milieu dans lequel je me plais bien. D'ailleurs, on m'a déjà demandé si prendre un poste de directeur régional m'intéresserait. La plupart des jeunes qui sont accueillis chez SOS Villages d'Enfants ne prennent la mesure de tout ce dont ils ont bénéficié qu'à leur départ du village. Je n'oublie jamais cette chance incroyable d'avoir eu ce lieu où l'on se savait en sécurité et accompagnés par des gens toujours prêts à nous écouter.* »

RÉUSSIR SA VIE

Cette attention sans faille, Jérémy l'exprime aujourd'hui avec ses enfants. « *Je suis un vrai papa poule !, sourit-il. Je m'inquiète vite et je les gâte parfois un peu trop. Mais c'est un tel bonheur de les aider à grandir. Le premier "papa" prononcé par Eliott a été un moment si fort !* »

Des moments forts, il y en a aussi eu énormément le 1^{er} juillet dernier, jour du mariage de Camille et Jérémy. Car, déjouant les plus sombres pronostics, Camille est sortie de son opération sans séquelles majeures. Une journée remplie d'émotions et de discours bouleversants pour les jeunes mariés. La neurochirurgienne qui avait opéré Camille avait d'ailleurs envoyé un message vidéo diffusé pendant la soirée, de même que Mathias Malzieu et Babet, membres du groupe Dionysos dont Camille est fan et que Jérémy avait sollicités.



Je n'oublie jamais cette chance incroyable d'avoir eu ce lieu où l'on se savait en sécurité et accompagnés par des gens toujours prêts à nous écouter.

Pour l'ancien du village de Marly, ce mariage a été une nouvelle page tournée dans la construction de sa propre histoire. « *J'ai aussi décidé d'abandonner mon nom de famille pour adopter celui de ma femme, ajoute-t-il. SOS Villages d'Enfants m'apporte, là encore, son soutien, puisque c'est l'un des avocats de l'association qui m'épaulé dans mes démarches.* »

Parmi les 150 personnes invitées à la cérémonie laïque, Mehdi, un ancien jeune du village de Marly, avec lequel Jérémy a partagé la maison familiale, mais aussi Mathieu Measure, éducateur du village d'enfants de Marly et, bien sûr, Olivier Dricot. « *C'est Olivier que j'ai choisi comme témoin, explique Jérémy. C'était pour moi à la fois une évidence de le lui proposer et un honneur qu'il l'accepte. Et je suis convaincu que cela a aussi été une fierté pour lui d'endosser ce rôle. Il est mon papa de cœur et le grand-père de cœur de mes enfants. D'ailleurs, le second prénom d'Eliott est Olivier.* »

Très jeune, Jérémy s'était fait une promesse : celle d'avoir une belle vie et d'offrir à ses enfants l'amour qu'il n'avait pas reçu de ses parents. Promesse tenue ! ■

1- La Maison Claire Morandat est un établissement de SOS Villages d'Enfants, situé à Valenciennes et dédié à l'accompagnement vers l'autonomie des 16-21 ans.

INFOS PARTENAIRES

CUISINELLA: LA CUISINE, LE CŒUR D'UNE MAISON



Cuisinella accompagne SOS Villages d'Enfants depuis près de 15 ans. Pour

chaque cuisine achetée dans les magasins participants, un don est effectué pour participer à l'installation de cuisines dans les nouveaux villages d'enfants SOS. Ce partenariat participe ainsi à rendre la vie plus belle et plus chaleureuse dans cette pièce centrale de la maison où tant de souvenirs heureux et d'instant de partage se créent. Cette année, Cuisinella prolonge son engagement à l'occasion de Noël, en organisant une opération dédiée à rénover une cuisine dans un ancien village d'enfants SOS.

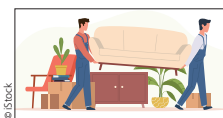
CAPRI-SUN S'ENGAGE POUR SOS VILLAGES D'ENFANTS



Depuis 2016, Capri-Sun soutient SOS Villages d'Enfants dans le cadre d'un partenariat placé sous le signe de la joie

et des instants de bonheur partagés. Cette année, Capri-Sun participe au financement d'un nouveau village d'enfants SOS et à l'installation d'une aire de jeux, un lieu essentiel pour retrouver l'insouciance de l'enfance. Capri-Sun n'hésite pas également à faire connaître SOS Villages d'Enfants et sa mission au plus grand nombre à travers de nombreuses opérations solidaires : campagne de sensibilisation sur Instagram, publicité solidaire présentant SOS Villages d'Enfants ou encore en engageant son partenaire, le Stade français.

LA FONDATION MARIE-ROSE BLANC : UN INVESTISSEMENT POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



La Fondation Marie-Rose Blanc a été créée spécifiquement pour soutenir les villages d'enfants.

Dans le cadre de l'ouverture de nombreux nouveaux villages SOS et des besoins croissants qui vont de pair, la Fondation s'engage aux côtés de SOS Villages d'Enfants. Son soutien permettra l'aménagement de maisons familiales dans le futur village SOS de Fontcouverte, afin d'établir un espace où les enfants se sentent tout simplement chez eux, première condition pour les accompagner vers leur reconstruction et leur épanouissement.



© Télépans

L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993

JE VOUS AI CHOISIS

Célia, qui a su dépasser une enfance difficile, a décidé de soutenir les enfants qui n'ont pas reçu de leurs parents l'attention qu'ils méritaient.

Célia, 88 ans, a récemment entrepris les démarches pour léguer son patrimoine à SOS Villages d'Enfants. L'association ne lui était pas inconnue. Au début des années 1980, elle avait même envisagé de devenir éducatrice familiale. « *J'avais répondu à une petite annonce, mais j'avais passé l'âge et ma candidature n'a pas été retenue. Cependant, le contact téléphonique avait été si bienveillant que j'en ai gardé un bon souvenir.* »

Mariée deux fois, Célia n'a pas eu la chance d'avoir d'enfant. « *Un grand regret, souffle-t-elle. C'est aussi pour cela que j'ai choisi d'aider ces petits qui méritent notre attention.* » Manquer d'attention, Célia sait ce que cela signifie. Son enfance, passée à Alger jusqu'à ses 10 ans, fut marquée par la guerre et les absences régulières de son père qui, heureusement, revint vivant du front. Mais le conflit ne fut pas la seule cause de sa souffrance. « *J'ai été une enfant maltraitée par ma mère, dont je fus le souffre-douleur jusqu'à mon départ du foyer.* » Les années s'égrenèrent sans que jamais l'affection ne naisse entre la mère et la fille, qui pourtant la prendra en charge sur sa fin de vie.

Notre donatrice ne s'étend pas sur sa vie professionnelle. « *Parler de mon CV m'ennuie prodigieusement* », lance-t-elle. Elle explique toutefois avoir été assistante de direction pour plusieurs entreprises, avoir travaillé pour l'armée américaine et avoir vécu 10 ans en Allemagne. Depuis 1978, elle réside à Alès et est suffisamment autonome pour vivre seule dans son appar-

tement. « *Seule, mais pas isolée. Je suis quelqu'un de très sociable. Ce dont je suis fière, c'est que tout ce que j'ai obtenu, je ne le dois qu'à moi. Je n'ai jamais été aidée ni par mes parents, ni par mes maris.* »

Son patrimoine reviendra donc à SOS Villages d'Enfants, une association qu'elle avait un peu perdue de vue.

« *Je cherchais à faire quelque chose de bien sur ma fin de vie, lorsque j'ai reçu un courrier avec la photo et un mot d'Anny Duperey, raconte-t-elle. C'est une femme pour laquelle j'éprouve beaucoup d'affection et d'admiration. De nombreuses associations sollicitent nos dons, mais... je vous ai choisis ! La mission d'accueillir les fratries ensemble est si extraordinaire.* »

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ

*Diplômée notaire,
Responsable
Legs et relations
philanthropiques.*



Tél. : 01 55 07 25 42

Legsetdonations@sosve.org

8 villa du Parc de Montsouris – 75 014 PARIS

DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F6ECLG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.